

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

CADRES

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

POSTE CONTRACTUEL

La Ville de Québec compte plus de 500 000 habitants et constitue la deuxième ville en importance au Québec et la septième au Canada. La Direction générale de la Ville comporte un poste de directeur général, un poste de directeur général adjoint à la coordination des arrondissements, et quatre postes de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint. Les responsabilités reliées au développement durable regroupent les secteurs d'activités de l'ingénierie, des travaux publics, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement économique.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur général adjoint à la coordination des arrondissements, la personne titulaire de ce poste assume la responsabilité administrative et opérationnelle des activités, des programmes et des services à la population reliés aux compétences et aux pouvoirs qui sont conférés à l'arrondissement, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la prévention en matière de sécurité incendie, de l'enlèvement des matières résiduelles, du déneigement, de l'entretien des voies publiques, de l'entretien et de la réparation des réseaux de distribution d'eau potable et de disposition des eaux de surface et des égouts, du développement économique local, communautaire et social ainsi que de la culture, des loisirs et des parcs d'arrondissement, dans le cadre des orientations et des objectifs municipaux retenus par le conseil de la Ville et le conseil d'arrondissement. Elle est également responsable de fournir l'appui nécessaire au fonctionnement du conseil d'arrondissement dans l'exercice de ses compétences. Elle maintient les mécanismes de consultation et de liaison nécessaires avec les services municipaux pour assurer à la population de l'arrondissement des services de qualité au moindre coût. Par ailleurs, pour décloisonner les activités de chacun des arrondissements et intégrer une transversalité organisationnelle et une meilleure cohésion entre les décisions prises par eux, la personne assurera un partage de ses pratiques de gestion entre arrondissements et mettra en place la méthode de gestion Lean management au sein de ses pratiques de travail.

EXIGENCES	La personne doit détenir un baccalauréat dans un champ approprié d'études, et avoir acquis un minimum de huit (8) années d'expérience dans le domaine de la gestion dont au moins cinq (5) ans dans un poste de direction. Une connaissance ou une expérience dans le domaine municipal serait un atout. La personne se démarque par sa pensée stratégique, son aptitude à diriger des équipes de travail et sa capacité à gérer le changement en concertation avec différents partenaires internes et externes. Elle démontre des habiletés supérieures en communication et est capable d'exercer un " leadership " dans la promotion de la qualité des services à la population. La personne manifeste également un très bon sens de la négociation fondé sur un esprit de collaboration. Elle possède des habiletés liées à une approche Lean telles que l'encadrement et la mesure des résultats ainsi que la création d'un climat de collaboration. La connaissance des notions telles que la résolution de problèmes, le Hoshin Kanri, le Gemba, etc, sera considéré comme un atout.
TRAITEMENT	Emploi contractuel à durée indéterminée, rémunération de 121 597 \$ à 151 996 \$ (échelle 2012) avec progression salariale selon le rendement intégrée au traitement jusqu'au maximum. La Ville peut tenir compte de façon exceptionnelle de certaines particularités justifiant une rémunération supérieure pouvant atteindre un maximum de 182 396 \$.
REMARQUE	Le Comité exécutif, sur avis du directeur général, peut confier à la personne titulaire du poste la direction d'un autre arrondissement.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 19 juin au 10 juillet 2014.
NUMÉRO DE CONCOURS	CADRT-029-2014
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre de présentation et d'un curriculum vitae et seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.